

THÈME

Ce GT traite de deux sujets :

- Les collectifs pédagogiques et l'esprit d'équipe
- L'amélioration du suivi individualisé des personnels

L'ESSENTIEL

Sur les collectifs pédagogiques, les propositions ne sont pas finalisées. (En fait, il n'y en a pas à ce jour).

Sur l'accompagnement des professeurs, le ministère veut revaloriser les CPC, augmenter leur nombre et clarifier les rôles respectifs des PEMF et ces CPC dans le premier degré.

Pour le second degré, il s'agit de développer des fonctions mixtes en créant des chargés de missions.

Le ministère entend travailler autour des rendez-vous de carrière.

Le premier serait un bilan du début de carrière. Le deuxième permettrait de lancer une réflexion sur les missions qui pourraient être proposées voire d'en proposer déjà et le troisième mènerait des professeurs vers des missions d'accompagnement de collègues, d'évaluation des établissements et d'évaluation des collègues dans les rendez-vous de carrière.

Enfin, le ministère travaille au suivi de la fin de carrière, sans introduire un quatrième rendez-vous de carrière mais en créant une sorte d'entretien RH pour voir les besoins ou les aspirations des professeurs.

LE SNALC A INSITÉ SUR...

Ce GT devrait s'appeler « GT inspecteur ». L'idée centrale semble être d'alléger le travail des inspecteurs en proposant des nouvelles missions aux enseignants.

Dans le premier degré, plutôt que de vouloir encore élargir les missions des PEMF et des CPC, il s'agit de leur permettre de faire ce pour quoi ils ont choisi de devenir PEMF ou CPC.

Dans le second degré, le SNALC voit là la création d'une hiérarchie intermédiaire qui sera mieux notée et avancera plus vite lors des rendez-vous de carrière.

Des personnels vont moins enseigner. Que se passera-t-il sur la globalité des heures à effectuer ? Le ministère a-t-il chiffré le coût en termes d'heures postes et comment les heures manquantes seront financées ?

Sur les rendez-vous de carrière, le SNALC a noté que le ministère a une vision cloisonnée et assez loin des réalités du terrain. L'enseignement à l'étranger, la coordination disciplinaire peuvent venir plus tôt que le deuxième rendez-vous de carrière.

Ajouter un temps d'échange en fin de carrière avec les instances rectorales n'est pas nécessaire pour tous. Il serait plus pertinent d'offrir la possibilité d'un rendez-vous RH mais seulement si on a des solutions à proposer.

L'AVIS DU SNALC

Le ministère ne sait pas comment revaloriser les salaires. Il choisit de permettre de goûter à d'autres fonctions (managériales) pour revaloriser quelques-uns et pour les mener ensuite à des évolutions de carrière. Ce faisant, il décharge les IPR et IEN de certaines missions plutôt que de recruter de nouveaux inspecteurs.